



INFO-PARENTS

Bulletin d'information de la direction à l'intention des parents de l'école secondaire Jeanne-Mance du CSSDM.

Volume 4, Numéro 13— semaine du 21 novembre 2022

----- Olivier Roy, directeur -----

Rencontre de parents du 24 novembre

C'est le retour des rencontres de parents en présence ! Tous les parents sont invités à venir rencontrer les enseignants de leur enfant entre 17 h et 20 h à l'école. Présentez-vous à l'entrée des élèves de la rue Rachel. Votre enfant fréquente un groupe d'adaptation scolaire ? Vous pourriez être contacté pour un rendez-vous personnalisé avec sa ou son titulaire plus tôt en après-midi.

Levée des cours à la 4^e période du 24 novembre

Afin de permettre la préparation de la rencontre de parents de la soirée et aussi dégager un espace de pour les rendez-vous de l'adaptation scolaire, prenez note qu'il y aura levée de cours à la 4^e période ce jeudi 24 novembre. L'école se terminera donc à la fin de la 3^e période soit à 14 h 05.

Bulletin officiel de l'étape 1

Le bulletin de l'étape 1 de votre enfant est maintenant disponible sur votre espace *Mozaïk*. Une copie vous a également été acheminée par courriel.

Journée pédagogique du 25 novembre

Prenez note que conformément à notre calendrier scolaire, le vendredi 25 novembre sera une journée pédagogique.

Absence de Mme Caroline Caissie, directrice adjointe

Prenez note que Mme Caroline Caissie, directrice adjointe, sera en congé jusqu'au 29 novembre inclusivement. M. Daniel Deslauriers, enseignant retraité de Jeanne-Mance, assurera l'intérim dans l'intervalle.

Renseignements relatifs à la nature et périodes des principales évaluations

Vous retrouverez, classé par enseignant, les renseignements relatifs à la nature et périodes des principales évaluations pour l'année 2022-2023 dans le document déposé en annexe.

----- Maria Saldana, directrice adjointe -----

Aucune info cette semaine

----- Nancy Lavallée, directrice adjointe -----

Aucune info cette semaine

----- Caroline Caissie, directrice adjointe -----

Prenez note que je serai en congé jusqu'au 29 novembre inclusivement

Parents bénévoles à l'école Jeanne-Mance (Message des parents élus au conseil d'établissement de l'école secondaire Jeanne-Mance)

Lors de l'assemblée générale de début d'année, les parents présents ont voté en faveur de la formation d'un OPP (Organisme de participation des parents, c'est-à-dire le bénévolat par les parents) pour l'année 2022-2023. La mise sur pied de cet OPP a été confié aux parents membres du conseil d'établissement. Cependant, rien ne pourra se faire sans votre précieuse implication.

Si vous êtes intéressé.e.s à en savoir plus, si vous souhaitez partager vos idées de projets ou offrir de votre temps pour soutenir des activités, en collaboration avec l'équipe-école, svp compléter le formulaire suivant (1 à 2 minutes!) : <https://forms.gle/pUnQgrBtndMbBqLv6>.

Nous communiquerons avec vous afin de planifier une rencontre de réflexion et d'échanges.

SVP VOUS INSCRIRE D'ICI LE MERCREDI 23 NOVEMBRE. Merci!

Au plaisir de vous rencontrer!

Virginie Fortin
Marie-Claude Béland
Armandine Siess
Thamara Stela Coelho Do Nascimento
Wahiba Mekrebi
Amélie Tintin
Amel Bouziane
Catherine Soundirarassou

BESOINS EN INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE : SÉANCE D'INFORMATION POUR LES ÉLÈVE DE SECONDAIRE 5

Les élèves de secondaire 5 auront à décider très prochainement de ce qu'ils feront l'année prochaine. Afin de les soutenir dans les choix qui bâtiront leur avenir, nous proposons aux élèves intéressé.es de venir à une séance d'information. **RDV le mardi 22 novembre 2022 à 15h30, au local 112 rouge.** Au besoin, nous pourrions leur proposer par la suite des rencontres individuelles.

Le Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE) est un organisme spécialisé en insertion professionnelle des jeunes. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'équipe éducative, et notamment les conseillères d'orientation des écoles où nous intervenons. Nous sommes présentes à Jeanne-Mance 3 jours par semaine.

Géraldine et Mélanie, intervenantes pour CODEM/CJE



RAPPEL - Fin de l'isolement obligatoire de 5 jours

La DRSP a annoncé la fin de l'isolement obligatoire pour les personnes en situation de COVID-19. La nouvelle approche comporte la recommandation de trois gestes afin de limiter la propagation de la COVID-19 et des autres maladies respiratoires :

- Premièrement, en présence de fièvre, il faut rester à la maison, jusqu'à sa disparition
- Deuxièmement, en cas de toux, de mal de gorge ou de congestion nasale, le port du masque est recommandé, jusqu'à la disparition des symptômes
- Finalement, jusqu'à la disparition des symptômes, il faut garder ses distances dans la mesure du possible, éviter les événements sociaux non essentiels et limiter ses contacts sociaux, particulièrement auprès de personnes dont la santé est plus vulnérable
- Pour plus d'information, vous êtes invités à consulter le lien suivant : [Gestes pour limiter la transmission de la COVID-19 | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca/gestes-pour-limiter-la-transmission-de-la-covid-19)



22/12/14 : CÉ

22/12/16 : Journée pédagogique

22/12/23 : Dernier jour de classe de 2022

23/01/09 : Journée pédagogique
23/01/10 : Premier jour de classe de 2023
23/06/21 : bal des finissants

Bonne semaine !

-L'équipe de direction

Maria Saldana, Caroline Caissie, Nancy Lavallée, Olivier Roy

OR/2022-11-18